

CONFERENCE A LA MAISON DE LA CULTURE DU MARIN  
LE VENDREDI 29 MAI 1992

## CHEMINEMENTS DU CREOLE CHEMINEMENTS DANS LE CREOLE

### En guise d'introduction ...

#### Variations sur le chemin

Je ne sais si je suis un bon élève. Je puis vous assurer en tout cas que j'ai essayé d'être un élève appliqué, soucieux de traiter le sujet qui m'a été assigné par l'hôte de ces lieux, je veux parler d'André PIERRE-LOUIS, sujet qui, je le rappelle, se formule de la façon suivante : "cheminements du créole, cheminements dans le créole".

Une entrée humoristique dans mon sujet pourrait être celle qui consiste à évoquer les délicieuses cocasseries de l'anthroponymie antillaise, en ce qu'elle relève de la créolité la plus saisissante. Pour rester dans la thématique de mon sujet, je m'arrête, à titre d'exemple, à l'évocation du prénom **Chimène**, prénom d'une francité cornélienne (puisqu'il désigne l'héroïne du Cid) mais à travers lequel, en réalité, transparait une incontestable dynamique créole quand il est appliqué, aux Antilles, à un enfant né sur le chemin. En sorte que le prénom Chimène recouvre ici deux strates sémantiques, correspond à deux circuits, deux chemins, deux voies de désignation et d'énonciation différentes : l'un qui est la voie suivie par la tradition, sur les modes de transmission de laquelle il y aurait beaucoup à dire, s'agissant de nos sociétés ; l'autre qui, au contraire, correspond à une fulgurance du dire et qui plonge ses racines dans un certain imaginaire. Je pourrais citer encore bien des exemples qui illustrent l'émergence du même phénomène : **Fetnat** pour un enfant né un 14 juillet où encore dans une même famille ayant le patronyme Victor, les prénoms de Hugo et de Huguette attribué respectivement à un garçon et sa jeune soeur. Que dire également de gens issus de la campagne profonde s'appelant Anatole François (cf Anatole France), Louis Bereau (cf Louis Bleriot), Edmond Michel (cf Edmond Michelet), etc...

Mais je dois revenir aux mots "chemin", "cheminement", si je veux maintenir quelque méthode en cet exposé. Méthode, j'ai lancé un mot qui est celui qui intervient le plus dans les procédures d'évaluation propres à notre système scolaire et universitaire. Analysons le contenu étymologique du mot **méthode** : il vient du grec **odos**, signifiant le chemin. La méthode c'est le chemin qui mène d'une position à une autre du savoir et qui est censé y mener avec sûreté. Le "discours de la méthode" de Descartes est - on le sait - un investissement du concept de méthode dans le champ philosophique. Près de deux siècles plus tard, Claude Bernard, avec son **introduction à la méthode expérimentale**, plaçait la démarche épistémologique dans le champ des sciences exactes. Il en ressort donc que la méthode c'est cette compétence, cette procédure qui, au début même du chemin à parcourir,

# CHEMINEMENTS DU CREOLE CHEMINEMENTS DANS LE CREOLE

## En guise d'introduction ...

### Variations sur le chemin

Je ne sais si je suis un bon élève. Je puis vous assurer en tout cas que j'ai essayé d'être un élève appliqué, soucieux de traiter le sujet qui m'a été assigné par l'ordre de ces lieux. Je veux parler d'André PIERRE-LOUIS, sujet qui, je le rappelle, se formule de la façon suivante : "cheminements du créole, cheminements dans le créole".

Une entrée humoristique dans mon sujet pourrait être celle qui consiste à évoquer les délicieuses coasseries de l'anthropométrie antillaise, en ce qu'elle relève de la circonférence la plus saisissante. Pour rester dans la thématique de mon sujet, je m'arrête, à titre d'exemple, à l'évocation du prénom Chimène, prénom d'une française corse (peut-être désigne l'héroïne du Cid) mais à travers lequel, en réalité, transparaît une incontestable dynamique créole quand il est appliqué, aux Antilles, à un enfant né sur le chemin. En sorte que le prénom Chimène recouvre ici deux autres adjectifs, correspond à deux circuits, deux chemins, deux voies de désignation et d'observation différentes : l'un qui est la voie suivie par la tradition, sur les modes de transmission de laquelle il y aurait beaucoup à dire, s'agissant de nos sociétés ; l'autre qui, au contraire, correspond à une fulgurance du dire et qui plonge ses racines dans un certain imaginaire. Je pourrais citer encore bien des exemples qui illustrent l'émergence du même phénomène : Fétrel pour un enfant né un 14 juillet ou encore dans une même famille ayant le patronyme Victor, les prénoms de Hugo et de Lugene attribués respectivement à un garçon et sa jeune sœur. Que dire également de gens issus de la campagne profonde s'appelant Anatole François (et Anatole France), Louis Bercan (et Louis Bachelot), Edmond Michel (et Edmond Michélet), etc...

Mais je dois revenir aux mots "chemin", "cheminement", si je veux maintenant quelques méthodes en est exposé. Méthode, j'ai lancé un mot qui est celui qui intervient le plus dans les procédures d'évaluation propres à notre système scolaire et universitaire. Analysons le contenu étymologique du mot méthode : il vient du grec μέθοδος, signifiant le chemin. La méthode n'est le chemin qui mène d'une position à une autre du savoir et qui est censé y mener avec sûreté. Le "discours de la méthode" de Descartes est - on le sait - un investissement du concept de méthode dans le champ philosophique. Près de deux siècles plus tard, Claude Bernard, avec son introduction à la méthode expérimentale, place la démarche épistémologique dans le champ des sciences exactes. Il en ressort donc que la méthode c'est cette compétence, cette procédure qui, au début même du chemin à parcourir,

nous en indique les balises et autres significations. Mais je ne sais quel éminent savant disait : "la méthode, c'est le chemin mais le chemin une fois parcouru". Cette assertion renverse assurément la perspective et le rôle traditionnellement assignés à la méthode en ce sens qu'elle en fait non pas un outil prospectif mais un bien instrument rétrospectif. C'est d'ailleurs à épouser une telle vision que nous convie la prise en compte du phénomène créole, le créole m'apparaissant alors comme un objet éminemment méthodologique. Je veux dire par là que approfondir l'objet historique "créole", réfléchir sur la créolisation, constitue l'un des moyens les plus pertinents et les plus puissants d'accéder à la signification, à la grammaire profonde de notre culture, aux lignes de force de notre histoire, aux articulations de nos mentalités. En d'autres termes, le retour sur le créole est le retour sur une force signifiante. En ce sens, grâce au créole (conçu comme langue mais aussi comme culture) et à travers lui, la méthodologie n'est pas un simple auxiliaire du savoir, elle est au coeur du savoir, elle en est constitutive.

Toutefois, je dirai tout de suite -et cela est très important du point de vue méthodologique- que le créole à cet égard n'exerce aucun monopole, mais qu'au contraire il partage le fonctionnement corrélativement avec français et que ces deux langues tiennent cette capacité, que j'appelle proprement méthodologique, non pas du seul fait qu'elles sont des langues mais de ce qu'elles sont des langues inscrites dans une situation sociolinguistique détentrice d'un singulier pouvoir de catalyse. Le mot est important : en effet, étudier les rapports entre créole et français dans nos pays c'est, d'emblée, actionner les fils qui nous permettent de nous repérer dans le labyrinthe de notre histoire, c'est retrouver donc le chemin de la compréhension de notre formation sociale. C'est, pour reprendre la fameuse expression de Stendhal, "promener un miroir le long du chemin". Il suffit, pour ce convaincre de cet effet-miroir de la langue (objet proprement démesuré) de procéder à un rapide historique de la relation créole/français des origines (1625) à aujourd'hui (1992). On constatera alors qu'il existe deux chemins, majeurs (deux "tracées" pour reprendre la belle expression de René Menil réutilisée par Chamoiseau et Confiant dans leur dernier essai) celui du créole et celui du français et que leurs interférences et interpénétration dessinent une carte d'une extraordinaire densité significative.

Dans mon présent exposé je ne bornerai pas mon approche à comparer les deux sillages laissés par ces deux sphères que constituent le créole et le français. En effet, le fait que mon sujet porte sur le créole, sans m'interdire une mise en parallèle de ces deux langues, me fait obligation de suivre le cheminement propre au créole et les cheminements qui prennent origine à partir de sa propre sphère. Je vais donc maintenant, par delà le devenu classique morceau de bravoure sur les relations conflictuelles diglossiques entre créole et français, non pas abolir le conflit, ce qui est une impossibilité, mais analyser, en contexte de conflit, la dynamique propre au créole qui, tel un cours d'eau a se frayer un lit, à travers les dures contraintes de la géologie socioculturelle qu'elle rencontre et qui est faite de matériaux les plus divers. Ainsi donc après avoir rapidement abordé les cheminements terminologiques, idéologiques et symboliques du créole à travers 3 siècles d'histoire, je traiterai de ses cheminements écologiques. Je tâcherai ensuite d'étudier les cheminements qu'autorise le créole dans le cadre d'une anthropologie de l'énonciation antillaise,

nous en indiquent les balises et autres significations. Mais je ne sais quel éminent savant disait : "la méthode, c'est le chemin mais le chemin une fois parcouru". Cette assertion renverse assurément la perspective et le rôle traditionnellement assignés à la méthode ou ce sens qu'elle en fait non pas un outil prospectif mais un bien instrumentalement rétrospectif. C'est d'ailleurs à épouser une telle vision que nous concevons la prise en compte du phénomène créole. Le créole n'apparaissant alors comme un objet éminemment méthodologique. Je veux dire par là que approfondir l'objet historique "créole", débiter sur la création, constitue l'un des moyens les plus pertinents et les plus puissants d'accéder à la signification, à la grammaire profonde de notre culture, aux lignes de force de notre histoire, aux articulations de nos mentalités. En d'autres termes, le retour sur le créole est le retour sur une force signifiante. En ce sens, grâce au créole (conçu comme langue mais aussi comme culture) et à travers lui, la méthodologie n'est pas un simple auxiliaire du savoir, elle est au cœur du savoir, elle en est constitutive.

Toutefois, je dirais tout de suite - et cela est très important du point de vue méthodologique - que le créole à cet égard n'exerce aucun monopole, mais qu'au contraire il partage le fonctionnement conjointement avec français et que ces deux langues tiennent cette capacité que j'appelle proprement méthodologique, non pas du seul fait qu'elles sont des langues mais de ce qu'elles sont des langues inscrites dans une situation sociolinguistique déterminée d'un singulier pouvoir de catalyse. Le mot est important : en effet, étudier les rapports entre créole et français dans nos pays c'est, d'emblée, actionner les fils qui nous permettent de nous repérer dans le labyrinthe de notre histoire, c'est retrouver donc le chemin de la compréhension de notre formation sociale. C'est, pour reprendre la fameuse expression de Schenkel, "promener un miroir le long du chemin". Il suffit, pour ce connaître de cet effet-miroir de la langue (objet proprement démesuré) de procéder à un rapide historique de la relation créole/français des origines (1625) à aujourd'hui (1992). On constate alors qu'il existe deux chemins, majeurs (deux "tracés" pour reprendre la belle expression de René Ménil réutilisée par Chamoiseau et Confiant dans leur dernier essai) celui du créole et celui du français et que leurs interactions et interprétations dessinent une carte d'une extraordinaire densité significative.

Dans mon précédent exposé je ne porterais pas mon approche à comparer les deux sillages laissés par ces deux sphères que constituent le créole et le français. En effet, le fait que mon sujet porte sur le créole, sans m'interdire une mise en parallèle de ces deux langues, me fait obligation de suivre le cheminement propre au créole et les cheminement qui prennent origine à partir de sa propre sphère. Je vais donc maintenant, par delà le devenu classique morceau de bravoure sur les relations conflictuelles diglossiques entre créole et français, non pas abolir le conflit, ce qui est une impossibilité, mais analyser, en contexte de conflit, la dynamique propre au créole qui, tel un cours d'eau à se frayer un lit, à travers les dunes contraintes de la géologie socioculturelle qu'elle rencontre et qui est faite de matériaux les plus divers. Ainsi donc après avoir rapidement abordé les cheminement terminologiques, idéologiques et symboliques du créole à travers 3 siècles d'histoire, je traiterai de ses cheminement géologiques, je tâcherai ensuite d'étudier les cheminement géographiques du créole dans le cadre d'une anthropologie de l'énonciation antillaise.

tout particulièrement en ce qui concerne les mécanismes liés à l'écriture, je veux dire non pas la graphie, mais la littérature.

## I - CHEMINEMENTS DU CREOLE

### 1 - Cheminements terminologiques, idéologiques et symboliques à travers trois siècles d'histoire antillaise

#### A - Cheminements terminologiques

Le mot **créole** fait partie d'un système triangulaire où figure également les mot **Bossale** et **vyé Blan**. Le Mot **vyé Blan** (qui s'est chargé de nuances péjoratives à cause de l'adjectif **vyé** qui a, en créole, des connotations négatives et minorantes) est une variante de l'expression **vieux-habitants** qui désignent les premiers colons habitant la colonie mais nés en Europe. Aujourd'hui encore le terme **vieux-Blanc** désigne par analogie un "métropolitain" et peut-être bientôt un "européen", alors que le terme **vieux** ne peut plus avoir sa valeur première liée à la notion de primauté chronologique : on devrait plutôt dire des "nouveaux Blancs". De façon symétrique, le terme **Bossale** désigne un individu vivant aux Amériques mais ayant vu le jour en Afrique. Le mot créole est celui qui s'applique aux individus nés dans la colonie. S'appliquant à un esclave, il est synonyme de **vernaculaire** (du mot latin **verna** qui désigne en latin l'enfant esclave né dans le domaine par opposition aux esclaves nés à l'étranger et amené en captivité sur un domaine donné).

Toutefois le créole a un cheminement terminologique assez tortueux. A l'origine il désignait, dans le vocabulaire colonial, les seuls individus d'origine européenne nés dans la colonie. Par la suite, l'acception de ce terme devait s'étendre, d'une part, aux Noirs (métissés ou non) d'autre part, aux animaux et végétaux pour vu qu'ils eussent pris naissance dans la colonie. Dans le cas des végétaux, on peut difficilement parler de naissance, on parle d'acclimatation au terroir, ce qui ne fait que mettre l'accent sur l'un des mécanismes essentiels liés au créole : l'**indigénisation** ou si on préfère, la **vernacularisation**. L'élargissement de sens du mot **créole** pose problème à l'historien. On ne sait pas si après avoir désigné le Blanc ce mot à désigné immédiatement après les Noirs ou les animaux et végétaux ou les deux catégories simultanément. Si on admet la thèse de la simutanéité, on dira que les Européens après une phase d'anthropocentrisme (vis à vis des animaux et végétaux) et d'ethnocentrisme (vis à vis des Noirs) ont mis en oeuvre une vision plus relativiste de la société coloniale. Par contre, si les animaux et végétaux précèdent les Noirs cela ne fait que confirmer que le Noir est exclu de la catégorie "humanité" et qu'il intègre l'existence comme bien, au même titre que les animaux et les plantes. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de donner la préférence à tel ou tel cas de figure.

Précisément ce trou noir de l'Histoire reçoit quelques lueurs à partir de la lecture que nous sommes en mesure de faire de la relation créole/français depuis les origines jusqu'à nos jours.

tout particulièrement en ce qui concerne les mécanismes liés à l'échoue. Je veux dire non pas la graphie, mais la littérature.

### 1 - CHEMINEMENTS DU CREOLE

I - Cheminements terminologiques, idéologiques et symboliques à travers trois siècles d'histoire antillaise

#### A - Cheminements terminologiques

Le mot créole fait partie d'un système translatif où figure également les mots Bousais et vye Biau. Le Mot vye Biau (qui s'est chargé de nuances péjoratives à cause de l'adjectif vye qui a, en créole, des connotations négatives et minoritaires) est une variante de l'expression vieux-habitants qui désignent les premiers colons habitant la colonie mais nés en Europe. Aujourd'hui encore le terme vieux-Biau désigne par analogie un "métropolitain" et peut-être même un "européen", alors que le terme vyeu ne peut plus avoir sa valeur première liée à la notion de primauté chronologique : on devrait plutôt dire des "nouveaux Biaux". De façon symétrique, le terme Bousais désigne un individu vivant aux Antilles mais ayant vu le jour en Afrique. Le mot créole est celui qui s'applique aux individus nés dans la colonie. S'appliquant à un esclave, il est synonyme de vernaculaire (du mot latin verus qui désigne en latin l'esclave nés dans le domaine par opposition aux esclaves nés à l'étranger et amenés en captivité sur un domaine donné).

Toutefois le créole a un cheminement terminologique assez toncaux. A l'origine il désignait, dans le vocabulaire colonial, les seuls individus d'origine européenne nés dans la colonie. Par la suite, l'acception de ce terme devait s'étendre, d'une part, aux Noirs (mêlés ou non) d'autre part, aux animaux et végétaux pourvu qu'ils eussent pris naissance dans la colonie. Dans le cas des végétaux, on peut difficilement parler de naissance, on parle d'acclimatation au terroir, ce qui ne fait que mettre l'accent sur l'un des mécanismes essentiels liés au créole : l'indigénéisation ou si on préfère, la vernacularisation. L'établissement de sens du mot créole pose problème à l'historien. On ne sait pas si après avoir désigné le Biau ce mot a désigné immédiatement après les Noirs ou les animaux et végétaux ou les deux catégories simultanément. Si on admet la thèse de la simultanéité, on dira que les Européens après une phase d'anthropocentrisme (vis à vis des animaux et végétaux) et d'éthnocentrisme (vis à vis des Noirs) ont mis en oeuvre une vision plus relativiste de la société coloniale. Par contre, si les animaux et végétaux précèdent les Noirs cela ne fait que confirmer que le Noir est exclu de la catégorie "humaine" et qu'il intègre l'existence comme bien au même titre que les animaux et les plantes. Les données dont nous disposons ne nous permettent pas de donner la préférence à tel ou tel cas de figure.

Précisément ce trou noir de l'histoire reçoit quelques lectures à partir de la lecture que nous sommes en mesure de faire de la relation créole/transcrite depuis les origines jusqu'à nos jours.

## B - Cheminements idéologiques et symboliques

- 1625-1635 : phase d'installation d'une base logistique minimale: la précarité.
- 1635-1685 : phase de lancement du système colonial : la solidarité conflictuelle.
- 1685 : le code noir, acte de baptême du nègre... et du Blanc: le premier reniement des békés.
- 1685-1848 : la splendeur coloniale.
- 1848 : abolition de l'esclavage : le deuxième reniement des hommes de couleurs libres.
- 1848-1992 : La mutation du modèle colonial et les nouvelles données sociales.
- 1848-1871 : la montée vers le français de l'élite des hommes de couleurs libres.
- 1871-1946 : la seconde vague de la montée vers le français.
- 1946-1958 : la 3ème vague de la montée vers le français - le début du reniement indien.
- 1958- 1981 : la 4ème vague de montée vers le français ; amorce d'un reniement généralisé des couches populaires.
- 1981-1992 : la décentralisation comme interiorisation légale du schème de la montée vers le français et l'alibi des langues régionales.
- 1992 : le point d'interrogation.

La valeur symbolique du créole était accrue par la résistance. Depuis 1981 cette valeur symbolique est atteinte par le jeu illusoire de la légalisation du créole et le statut de langue maternel est de plus en plus partagé par le créole et le français, le français risquant de l'emporter.

## 2 - Cheminements géographiques

Né donc à Saint-Kitts à partir d'éléments contemporains de contacts de populations diverses sur fond d'éléments plus anciens appartenant au circuit (je veux dire au chemins) maritimes du monde antérieur et postérieur à 1492, le créole va se diffuser au sein de l'archipel et sur une frange limitée du continent. Cela se fait en plusieurs étapes à travers des

B - Cheminement idéologiques et symboliques

- 1835-1837 : phase d'installation d'une base logistique minimale; la précarité.
- 1835-1837 : phase de lancement du système colonial; la solidarité.
- 1837 : le code noir, acte de baptême du négro... et du Blanc; le premier reniement des blancs.
- 1837-1848 : la splendeur coloniale.
- 1848 : abolition de l'esclavage; le deuxième reniement des hommes de couleur libres.
- 1848-1902 : La mutation du modèle colonial et les nouvelles données sociales.
- 1848-1871 : la montée vers le français de l'élite des hommes de couleur libres.
- 1871-1946 : la seconde vague de la montée vers le français.
- 1946-1958 : la 3ème vague de la montée vers le français - la début du reniement indien.
- 1958-1981 : la 4ème vague de montée vers le français; amor- ce d'un reniement généralisé des couches popu- laires.
- 1981-1992 : la décentralisation comme intentionnalité légale du schéma de la montée vers le français et l'effacement des langues régionales.
- 1992 : le point d'interrogation.

La valeur symbolique du créole était accrue par la résistance. Depuis 1981 cette valeur symbolique est accrue par le jeu illusoire de la légalisation du créole et le statut de langue maternelle est de plus en plus partagé par le créole et le français, le français repartant de l'emporter.

2 - Cheminement géographique

Mé donc à Saint-Kitts à partir d'éléments contemporains de contacts de populations diverses sur fond d'éléments plus anciens appartenant au circuit (le vieux dit au chemin) maritimes du monde antérieur et postérieur à 1492, le créole va se diffuser au sein de l'archipel et sur une large bande du continent. Cela se fait en plusieurs étapes à travers des

chemins qui sont, en fait, ceux de l'avancée coloniale dans la zone américano-caraïbe.

#### A - La première étape

Rayonnant depuis Saint-Kitts, les français accompagnés d'esclaves vont vers la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Domingue et la Guyane. Ce phénomène de diffusion, précisons-le, s'accompagne chaque fois d'une indigénisation du créole. Ce double mouvement (universalité de la structure : le **créole** et spécificité dialectale : les **créoles**) va se poursuivre après un temps d'arrêt au 18<sup>e</sup> siècle.

#### B - La deuxième étape

Au 18<sup>e</sup> siècle donc, la colonisation française va progresser à Sainte-Lucie, Dominique, Trinidad et la Louisiane.

#### C - La troisième étape

Elle va se prolonger à la fin du 19<sup>e</sup> et au début du 20<sup>e</sup> siècle en Louisiane, le créole louisianais considérablement renforcé par le transfert sur le continent de colons fuyant (et dans beaucoup de cas avec leurs esclaves domestiques) les rigueurs de la révolution nègre, car la révolution haïtienne n'est pas une révolution créole, mais une révolution africaine, (le nombre de Bossale étant à cette époque de loin supérieur à celui des créoles).

#### D - La quatrième étape

Elle va conduire le créole (fin du 18<sup>e</sup> et début du 19<sup>e</sup> siècle) dans des enclaves continentales et provoquer des isolats repérables au Vénézuéla (péninsule de Paria), Panama (consécutivement au percement du canal) et au Brésil (dans l'état de Para, ....trophe de la Guyane).

#### E - La cinquième étape

Celle-ci, je l'appelle celle de la mise en contact des créoles à travers leur inscription dans la géographie continentale guyanaise. La Guyane est le pays créole le plus original qui soit, non pas seulement parce que en plus du créole et du français il s'y parle de nombreuses autres langues (l'île Maurice connaît, en effet, elle aussi la cohabitation d'une dizaine de langues en plus du créole et du français) ; mais parce que c'est le seul pays où, à un degré si élevé, se trouvent confrontés quasiment tous les créoles à base lexicale française, ce qui implique non seulement ceux relevant de la zone atlantique, mais aussi le créole réunionnais, parlé par une communauté réunionnaise passablement bien représentée. Donc, en plus du créole guyanais, créole de première étape, bien d'autres créoles existent, créant un entrelacs et une emmêlement de tous ces chemins divers empruntés dans la succession historique par les divers créoles. En ce sens, la Guyane est la terre de fécondation potentielle d'une **néo-créolité** non pas seulement linguistique mais aussi culturelle, et dont le développement non seulement nous interpelle mais encore éclaire, en amont, nos identités insulaires. La Guyane est un immense écosystème linguistique et culturel, le laboratoire contemporain le plus extraordinaire de la créolité en gestation et en renouvellement.

chémains qui sont, en fait, ceux de l'avancée coloniale dans la zone  
américano-caribbe.

A - La première étape

Rapportant depuis Saint-Kitts, les français accompagnés  
d'esclaves vont vers la Guadeloupe, la Martinique, Saint-Dominique et la  
Guyane. Ce phénomène de diffusion, précisons-le, s'accompagne chaque  
fois d'une indigénisation du créole. Ce double mouvement (universalité de  
la structure : le créole et spécificité dialectale : les créoles) va se  
poursuivre après un temps d'arrêt au 18e siècle.

B - La deuxième étape

Au 18e siècle donc, la colonisation française va progresser à  
Sainte-Lucie, Dominique, Trinitad et la Louisiane.

C - La troisième étape

Elle va se prolonger à la fin du 18e et au début du 19e siècle en  
Louisiane, le créole louisianais considérablement renforcé par le  
transfert sur le continent de colons français (et dans beaucoup de cas avec  
leurs esclaves domestiques) les rigueurs de la révolution négre, car la  
révolution haïtienne n'est pas une révolution créole, mais une révolution  
africaine, (le nombre de bossales étant cette époque de loin supérieur à  
celui des créoles).

D - La quatrième étape

Elle va conduire le créole (fin du 18e et début du 19e siècle) dans  
des enclaves continentales et provoquer des isolats répertoriés au  
Vénézuéla (péninsule de Paria), Panama (consécutivement au percement  
du canal) et au Brésil (dans l'état de Pará, ... trophe de la Guyane).

E - La cinquième étape

Celle-ci, je l'appelle celle de la mise en contact des créoles à  
travers leur inscription dans la géographie continentale guyanaise. La  
Guyane est le pays créole le plus original qui soit, non pas seulement parce  
que ce plus du créole et du français il y parle de nombreuses autres  
langues (l'île Maurice connaît, en effet, elle aussi la cohabitation d'une  
dizaine de langues en plus du créole et du français) ; mais parce que c'est le  
seul pays où, à un degré si élevé, se trouvent contonté quasiment tous les  
créoles à base lexicale française, ce qui implique non seulement ceux  
relatant de la zone atlantique, mais aussi le créole réunionnais, parlé par  
une communauté réunionnaise passablement bien représentée. Donc, en  
plus du créole guyanais, créole de première étape, bien d'autres créoles  
existent, créant un créolisme et une emmêlement de tous ces chemins  
divers empruntés dans la succession historique par les divers créoles. En ce  
sens, la Guyane est la terre de fécondation potentielle d'une néo-créolité  
non pas seulement linguistique mais aussi culturelle, et dont le  
développement non seulement nous interpelle mais encore déstabilise, en  
amont, nos hiérarchies intellectuelles. La Guyane est un immense écosystème  
linguistique et culturel, le laboratoire contemporain le plus extraordinaire  
de la créolité en gestation et en renouvellement.

### 3 - Les cheminements écologiques

La diglossie a toujours été décriée par les militants comme une situation scandaleuse. C'est confondre l'observation objective des faits et les réactions subjectives d'individus impliqués dans un système. En fait, la diglossie c'est la répartition complémentaire entre deux langues occupant le même écosystème. Il existe une règle écosystémique qui ressortit au principe d'exclusivité fonctionnelle et qui veut que plusieurs langues ne puissent pas occuper le même créneau fonctionnel au sein d'un biotope donné. Tant que les langues ont des fonctions différentes (tant qu'elles vivent dans des niches écologiques différentes) elles peuvent cohabiter. C'est là l'illustration du célèbre proverbe créole : "dé mal krab pa ka viv adan an menm trou." La raison de ce principe est qu'on ne peut pas parler deux langues en même temps : on parle soit créole soit français ou soit français créolisé, soit créole francisé, mais il y a toujours une langue qui l'emporte soit dans le code-switching (alternance de codes) soit dans le code-mixing (mélange de code). Le phénomène dit de décréolisation est lié à ce principe. Rappelons qu'il existe deux types de décréolisation : qualitative (qui affecte la substance de la langue), quantitative (qui affecte le nombre de locutions de cette langue jusqu'à réduire à néant).

La décréolisation qualitative (par exemple, la francisation du créole) a toujours eu pour cause une avancée du créole sur un champ d'énonciation antérieurement investi et géré par le français (cf aujourd'hui l'extension du créole sur les radios libres provoque la décréolisation, la plus repentissante alors que l'extension des domaines d'emploi du créole et, en principe une promotion du créole). La théorie de la décréolisation ou des cycles de vie de Hall dit la même chose.

La décréolisation quantitative peut être illustrée dans le cas de Grenade (où le créole est quasiment mort) et de Trinidad où il est moribond à quelques enclaves près. Que s'est-il passé, ce n'est pas sa confrontation avec l'anglais qui a détruit ces créoles car le rapport anglais/créole était diglossique, donc complémentairement distribué. C'est la confrontation du créole anglais et du créole français qui partageaient la niche écologique basse qui est à l'origine de cette éradication. Le rôle de la langue basse ne pouvait pas être occupé par deux créoles.

En Guyane nous avons une situation particulièrement intéressante.

Avant les langues ethniques buschin-vengué (aluku, sranan-tungo, taki-taki) et amérindiennes relevant du signe APRWWAG, et asiatiques (Hmong, chinois etc...) il existe le créole et le français qui sont des langues véhiculaires. Ces deux langues occupent la même fonction mais cette fonction est dédoublée en langue véhiculaire haute, (école, administration etc...) pour le français et langue véhiculaire basse (les situations informelles) pour le français. Le créole est dans le Maroni, en compétition avec le sranan qui sort de plus en plus sur le rôle ethnique pour devenir véhiculaire. Saint-Laurent parle de moins en moins créole et de plus en plus sranan.

La règle des règles : connaître le fonctionnement de l'écosystème pour maîtriser l'action.

3 - Les cheminement ecologiques

La diglossie a toujours été décrite par les militants comme une situation scandaleuse. C'est confondre l'observation objective des faits et les réactions subjectives d'individus impliqués dans un système. En fait, la diglossie c'est la répartition complémentaire entre deux langues occupant le même écosystème. Il existe une règle écosystémique qui ressortit au principe d'exclusivité fonctionnelle et qui veut que plusieurs langues ne puissent pas occuper le même créneau fonctionnel au sein d'un biotope donné. Tant que les langues ont des fonctions différentes (tant qu'elles vivent dans des niches écologiques différentes) elles peuvent cohabiter. C'est la illustration du célèbre proverbe créole : "de mal krab pa ka viv adan an menm tou". La raison de ce principe est qu'on ne peut pas parler deux langues en même temps : on parle soit créole soit français ou soit français créolisé, soit créole français, mais il y a toujours une langue qui l'emporte soit dans le code-switching (alternance de codes) soit dans le code-mixing (mélange de codes). Le phénomène dit de décréolisation est lié à ce principe. Rappelons qu'il existe deux types de décréolisation : qualitative (qui affecte la substance de la langue), quantitative (qui affecte le nombre de locuteurs de cette langue jusqu'à réduire à néant).

La décréolisation qualitative (par exemple, la transposition du créole) a toujours eu pour cause une avancée du créole sur un champ d'innovation antérieurement investi et géré par le français (ce qui aujourd'hui l'extension du créole sur les radios libres provoque la décréolisation, la plus repentissante alors que l'extension des domaines d'emploi du créole et, en principe une promotion du créole). La théorie de la décréolisation ou des cycles de vie de Hall dit la même chose.

La décréolisation quantitative peut être illustrée dans le cas de Grenade (où le créole est quasiment mort) et de Trinitad où il est menacé à quelques encablures près. Que s'est-il passé, ce n'est pas sa confrontation avec l'anglais qui a détruit ces créoles car le rapport anglais/créole était diglossique, donc complémentaires distribués. C'est la confrontation du créole anglais et du créole français qui partageait la niche écologique basse qui est à l'origine de cette dégradation. Le rôle de la langue basse ne pouvait pas être occupé par deux créoles.

En Guyane nous avons une situation particulièrement intéressante.

Avant les langues ethniques bushin-vingé (shuku, ranan-tungo, takitaki) et amérindiennes relevant du sigac APRWAWAG, et certaines (thony, chinois etc...) il existait le créole et le français qui sont des langues véhiculaires. Ces deux langues occupent la même fonction mais cette fonction est dédoublée en langue véhiculaire haute (école, administration etc...) pour le français et langue véhiculaire basse (les situations informelles) pour le français. Le créole est dans le même cas, en compétition avec le ranan qui sort de plus en plus sur la scène ethnique pour devenir véhiculaire. Saint-Laurent parle de moins en moins créole et de plus en plus ranan.

La règle des règles : connaître le fonctionnement de l'écosystème pour maîtriser l'action.

II LES CHEMINEMENTS DANS LE CREOLE: VERS UNE  
ANTHROPOLOGIE DE L'ENONCIATION LITTERAIRE ANTILLAISE.

8f 8fN 938  
r

BERN 178 7v

II LES CHEMINEMENTS DANS LE CREOLE: VERS UNE ANTHROPOLOGIE DE L'ENONCIATION LITTERAIRE ANTILLAISE.